

Succès de l'émission d'obligations retail vertes par la SA Éts Fr. Colruyt

Hal, le 10 février 2023

Le 8 février 2023, Colruyt Group a annoncé l'émission, par la SA Éts Fr. Colruyt, d'obligations retail vertes à taux fixe et d'une maturité de cinq ans, pour un montant minimum de EUR 125 millions et un montant maximum de EUR 250 millions. La souscription à cette émission a débuté le 10 février 2023.

Le montant maximum de EUR 250 millions ayant été entièrement levé, la SA Éts Fr. Colruyt a décidé, en accord avec Belfius Banque, BNP Paribas Fortis et KBC Banque en leur qualité de Joint Lead Managers, de clôturer anticipativement la période de souscription le 10 février 2023 à 17h30 (CET).

Les Obligations (ISIN BE0002920016) seront émises le 21 février 2023 et une demande a été introduite en vue de leur cotation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles à partir de la date d'émission. La date de paiement prévue est le 21 février 2023.

En cas de sursouscription, une réduction peut s'appliquer, c'est-à-dire que les souscriptions sont réduites proportionnellement, avec une attribution d'un multiple de EUR 1.000, et dans la mesure où il n'y a pas plus d'investisseurs que d'Obligations, un montant nominal minimum de EUR 1.000 qui correspond à la dénomination des Obligations et qui est le montant minimum de souscription pour les investisseurs. Les souscripteurs peuvent se voir appliquer des pourcentages de réduction différents, en fonction de l'intermédiaire financier par lequel ils ont souscrit aux Obligations. Les souscripteurs seront informés au plus vite par l'intermédiaire financier concerné du nombre d'Obligations qui leur est attribué.

Stefaan Vandamme (CFO) : « La durabilité constitue depuis toujours un fil conducteur des activités de Colruyt Group. Le cœur de notre mission consiste à « créer ensemble une valeur ajoutée durable ». Parmi les exemples récents d'initiatives en faveur de la durabilité, citons l'ambition d'organiser un transport de marchandises à zéro émission d'ici 2035, l'amélioration de la durabilité de nos bâtiments et de nos magasins, la mise en service d'une nouvelle installation d'épuration des eaux à proximité du centre de distribution de Dassenveld, etc. Le département Finance du groupe y contribue par le biais du Sustainable Financing Framework. Grâce aux investisseurs, le succès de l'émission de ces obligations retail vertes permettra à Colruyt Group de poursuivre de manière ciblée ses investissements à long terme, en particulier en matière de durabilité ».

La présente communication doit être lue conjointement au [prospectus](#) du 7 février 2023 (le « Prospectus »), qui est disponible sur les sites web de [Colruyt Group](#), de [Belfius Banque](#), de [BNP Paribas Fortis](#) et de [KBC Banque](#).

Données de contact

Pour toute question relative au présent communiqué de presse ou pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou à debt.investors@colruytgroup.com (spécifiquement pour les investisseurs en dette).

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec plus de 700 magasins en gestion propre et environ 580 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt Meilleurs Prix, OKay, Bio-Planet, Cru, Dreamland, Dreambaby, Bike Republic, ZEB, PointCarré, The Fashion Store et des magasins affiliés Spar et PointCarré. En France, le groupe compte des magasins Colruyt, mais également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket, Panier Sympa et PointCarré. JIMS exploite des clubs de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Solucious et Culinoa livrent des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels en Belgique (hôpitaux, PME, horeca...). Par ailleurs, les activités de Colruyt Group englobent la fourniture d'énergie par DATS 24 en Belgique (carburants, gaz naturel et énergie verte) et en France (carburants), ainsi que les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta Hybrid). Le groupe emploie presque 33.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 10,0 milliards en 2021/22. La SA Éts Fr. Colruyt est cotée à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Exonération de responsabilité

LA PRÉSENTE COMMUNICATION N'EST PAS DESTINÉE À ÊTRE DIFFUSÉE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DIFFUSION EST INTERDITE PAR LA LOI APPLICABLE.

La présente communication ne constitue pas une offre de vente ou de souscription de titres, ni une invitation à faire une offre d'achat ou de souscription de titres, et les titres ne peuvent être vendus ou souscrits dans une juridiction où une telle offre, invitation, vente ou souscription serait illégale sans souscription ou qualification préalable en vertu de la législation financière de ladite juridiction. L'émission, la souscription ou l'achat de titres sont soumis à des restrictions légales ou réglementaires particulières dans certaines juridictions. La SA Éts Fr. Colruyt et Colruyt Group ne sont pas responsables en cas de violation de ces restrictions par quiconque.

Aucune offre publique ne sera faite sur les titres visés dans le présent document aux États-Unis. Les titres auxquels il est fait référence dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») ou auprès de toute autre autorité de surveillance de titres d'un État ou d'une autre juridiction des États-Unis et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants américains (*U.S. persons*), sauf en vertu du règlement S du Securities Act ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement du Securities Act. Les termes utilisés dans ce paragraphe ont la signification qui leur est donnée dans le règlement S du Securities Act. Les titres mentionnés dans le présent document n'ont pas été approuvés ou rejetés par la SEC, toute autre autorité de contrôle des titres d'un État ou tout autre organisme de contrôle des États-Unis, et ces autorités n'ont pas évalué le caractère approprié de l'offre proposée ni le caractère adéquat ou l'exactitude du présent document. Toute déclaration contraire constitue une infraction pénale aux États-Unis.

Le présent document n'est pas un document d'offre ou un prospectus relatif à une offre de titres par la SA Éts Fr. Colruyt. Les investisseurs ne peuvent accepter une offre de titres qui sont mentionnés dans le présent document ni les acquérir à moins qu'ils ne le fassent sur la base des informations contenues dans le Prospectus. Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel aux fins du Règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié.